

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 35

**MINISTERE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

| | | |
|-----------|--|-----------|
| | NOTE EXPLICATIVE | 4 |
| 1. | CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES | 5 |
| 1.1. | RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE | 6 |
| 1.2. | PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE | 7 |
| 1.3. | CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES | 8 |
| 1.4. | AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015 | 8 |
| 2. | ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES | 9 |
| 2.1. | PROGRAMME 452: PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT | 10 |
| 2.1.1. | PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 11 |
| 2.1.2. | CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME | 11 |
| 2.1.3. | PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015 | 12 |
| 2.1.4. | PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015 | 16 |
| 2.2. | PROGRAMME 453: DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE | 23 |
| 2.2.1. | PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 24 |
| 2.2.2. | CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME | 25 |
| 2.2.3. | PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015 | 26 |
| 2.2.4. | PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015 | 29 |
| 2.3. | PROGRAMME 454: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE | 36 |
| 2.3.1. | PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 37 |
| 2.3.2. | CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME | 38 |
| 2.3.3. | PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015 | 38 |
| 2.3.4. | PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015 | 41 |
| 3. | BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES | 53 |

| | | |
|------|---|----|
| 3.1. | RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE | 54 |
| 3.2. | LEÇONS APPRISES | 54 |
| 3.3. | PERSPECTIVES | 54 |

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les réformes nationales pour le compte du MINEFOP se conforment à la volonté du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, de faire de l'emploi « une cause nationale » qui devrait mobiliser toutes les forces vives du Pays. Dans cette vision, la formation professionnelle est un point de passage obligé pour régler le problème de l'emploi et du sous-emploi des jeunes. Ainsi pour rendre plus rigoureuse la politique de l'emploi, le Gouvernement entend mettre un accent sur la formation du capital humain, notamment à travers:

- une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir accueillir tous les sortants des cycles d'enseignement fondamental et secondaire;
- un enseignement universitaire professionnalisé ;
- une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ;
- le renforcement du dispositif d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle;
- une revalorisation de la grille des salaires des métiers techniques pour les rendre plus attractifs en tant que levier de compétitivité de l'économie ;
- Un renforcement du système d'information sur le marché de l'emploi et des dispositifs d'insertion professionnelle.

A cet effet, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) assigne au Gouvernement des objectifs clairs en matière d'emploi et de formation professionnelle dans le cadre de la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

En matière de croissance, le MINEFOP est interpellé sur les aspects saillants ci-après :

- une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortants des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoirs faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à l'emploi ;
- une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience;
- la maîtrise réelle des effectifs indispensables pour garantir la qualité de la formation, ce qui suppose la définition d'un système de régulation des flux transparent et crédible ;
- le renforcement du dispositif d'orientation scolaire, universitaire et professionnel.
- En matière d'emploi, le MINEFOP doit contribuer à :
- l'accroissement de l'offre d'emploi décent ;
- la mise en adéquation de la demande d'emploi et ;
- l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi;
- la maîtrise des opportunités d'emploi et l'amélioration de l'insertion professionnelle.

En matière de gouvernance et de gestion stratégique de l'Etat, le MINEFOP est interpellé dans :

- le renforcement de la lutte contre la corruption ;
- le transfert de compétences et des ressources aux collectivités Territoriales Décentralisées ;

- la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- le renforcement des capacités des structures administratives.

Afin d'assurer la contribution du sous-secteur « emploi et formation professionnelle » à l'atteinte des objectifs du DSCE, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle s'est fixé comme objectif stratégique : « **Contribuer à l'accroissement de l'offre d'emplois décents à travers le développement de l'offre et de la qualité de la formation professionnelle, l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle d'au moins 50. 000 chercheurs d'emplois par an** ».

L'atteinte de cet objectif stratégique passe par la mise en œuvre de trois (03) programmes dont deux (02) programmes opérationnels et un (01) programme support à savoir :

- Programme 1 : Promotion de l'emploi décent ;
- Programme 2 : Développement de la formation professionnelle ;
- Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur emploi et formation professionnelle.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Au regard des décrets N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et N° 2012/644 du 28 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le MINEFOP est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles. A ce titre, il est chargé:

- de l'élaboration de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- des études sur l'évolution de l'emploi et du marché du travail ;
- des études sur l'évolution des qualifications des emplois ;
- de la promotion de l'emploi ;
- de la définition des programmes de formation et d'insertion professionnelle en liaison avec les Administrations et Organismes concernés ;
- de la définition des normes d'organisation des systèmes d'apprentissage et de qualification professionnelle et du contrôle de leur application ;
- de la conception et de l'organisation des activités de formation à cycles courts ;
- de l'orientation et du suivi de l'insertion professionnelle des jeunes formés ;
- de l'organisation des activités de recyclage ou de requalification pour les travailleurs en activités et ceux ayant perdu leur emploi ;
- du suivi de l'adéquation formation emploi ;
- des relations avec les entreprises et les organisations professionnelles en liaison avec les Départements Ministériels sectoriels concernés ;
- du suivi et du contrôle des structures de formation professionnelle en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Pour assurer la mise en œuvre de ces missions, le MINEFOP est organisé en services centraux, services déconcentrés, Projets et Programmes (PIAASI, COSUP, CFPE...) et exerce la tutelle sur le Fonds Nationale de l'Emploi (FNE), les organismes en charge de la prospection de l'Emploi et structures de formation professionnelle.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les faits majeurs ayant marqué la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au titre de l'exercice 2015 sont entre autres :

- la poursuite de la mise en œuvre des projets structurants (grands chantiers) ;
- la stagnation de la croissance économique (baisse des coûts de pétrole) ;
- la faiblesse des moyens budgétaires pour la coordination des activités.
- l'insuffisance des infrastructures et équipements ;
- le manque d'automatisation des processus internes au MINEFOP
- l'insuffisance de ressources.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

Aucun n'autre fait majeur n'est à signaler.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 452

PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

Responsable du programme

NJIMBON Etienne
DIVISION DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 452 sur la promotion de l'emploi décent a pour objectif de promouvoir l'emploi décent au sein de la population active avec pour indicateur le nombre d'emploi créé par an. La stratégie adoptée pour atteindre cet objectif passe par la mise en place d'un cadre juridique adapté pour la promotion de la création d'emplois décent pour toutes les couches de la population. Le taux de chômage élargi étant d'environ 14%, ne traduit pas la situation réelle du marché de l'emploi profondément marqué par un taux de sous-emploi atteignant 70% avec une large prédominance du secteur informel qui emploie presque 90% de la population active. Ce programme promeut donc l'auto-emploi des jeunes et l'appui financier et technique aux acteurs du secteur informel pour les faire migrer du secteur informel précaire vers le secteur formel plus profitable. L'accent est également mis sur le développement du système d'insertion professionnelle pour favoriser l'insertion des jeunes diplômés dans les entreprises afin de réduire le taux de chômage. La densification et la mise en œuvre des partenariats entre le secteur public et privé est aussi de mise pour la création des emplois et l'insertion professionnelle chapeauté par l'amélioration des informations sur l'emploi, notamment la situation du marché de l'emploi, les notes de conjonctures sur l'emploi.

| | | |
|--------------------------|---|-------------------------------|
| OBJECTIF | Promouvoir l'emploi décent pour la population active | |
| Indicateur | Intitulé: | Nombre d'emplois créés par an |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 200000.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible | 250000.0 |
| | Année cible: | 2015 |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 01: ELABORATION DES INSTRUMENTS STRATEGIQUES DE PROMOTION DE L'EMPLOI Action 02: PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI Action 03: DEVELOPPEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE Action 04: PARTENARIAT ET PROMOTION DES EMPLOIS Action 05: AMELIORATION DE LA TRANSPARENCE DU MARCHE DE L'EMPLOI | |
| DOTATIONS INITIALES | AE 2 452 450 000 | CP 2 452 450 000 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | NJIMBON Etienne, DIVISION DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI | |

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

- Stagnation de la croissance économique (baisse des coûts de pétrole) ;
- Libéralisation du placement ;
- Signature du décret fixant les conditions de recours et d'application aux approches Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) ;
- Maillage progressif du système de collecte des données ;
- Appropriation des procédures de mise en œuvre du budget programme;

- Mise en place des réseaux de collecte de données ;
- Application des dispositions de la loi fixant les incitations à l'investissement privé au Cameroun ;
- Mise en place de l'agence de promotion de petites et moyennes entreprises.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Au titre de l'exercice 2015, les activités de suivi et de promotion de l'emploi par le MINEFOP dans le cadre de la mise en œuvre du programme 452, ont permis le recensement de **381 000** emplois nouveaux contre 350 000 attendus, soit un taux de réalisation du programme de 152,40%. Ce taux est atteint grâce à la mise en œuvre des actions suivantes :

Dans le cadre de ***l'Elaboration des instruments stratégiques de promotion de l'Emploi***, un projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Camerounaise de l'Emploi a été préparé et transmis dans les Services du Premier Ministre ; un Guide pratique national sur l'application HIMO a été préparé avec l'appui de l'Unité Technique HIMO du MINEPAT ; une demande de financement du processus d'élaboration et de validation du Document d'Information sur les Compétences Professionnelles (DICP) a été introduite auprès du BIT ; la sensibilisation de 03 Communes (Sangmélima, Ombessa et Baham) sur les approches HIMO et la réalisation des études sur les profils emplois/métiers par zone agro écologique et sur le contrat de génération au Cameroun.

S'agissant de ***la promotion de l'auto emploi***, l'on a noté le financement par le PIAASI de 400 microprojets générant **1600** emplois directs et indirects.

Quant au FNE, le financement des microprojets et du programme USEP a permis **d'insérer** 13.518 chercheurs d'emplois en emplois indépendants.

Dans le cadre du ***renforcement des capacités d'insertion professionnelle***, le fichier de la main-d'œuvre expatriée a été actualisé, un canevas des informations recherchées sur l'emploi a été élaboré et mis à la disposition de Délégués Régionaux. D'autres mesures ont été prises pour capitaliser toutes les actions d'insertion professionnelle.

En ce qui concerne l'assainissement des activités de placement et de travail temporaire , des descentes opérées sur le terrain ont abouti au contrôle de 53 entreprises de travail temporaire et Offices privés de placement, à l'interdiction de 4 entreprises et 01 office et à la mise en demeure de 06 entreprises de travail temporaire. Les entreprises de travail temporaire et Offices privés de placement ainsi recensé ont inséré **21 661** chercheurs d'emplois. Cette activité a apporté des acquis indéniables à la stratégie gouvernementale d'insertion professionnelle.

Ainsi l'action du MINEFOP au sein du Comité de contrôle de l'effectivité des investissements réalisés par les investisseurs privés nationaux ou étrangers bénéficiaires des dérogations fiscales et douanières prévues par la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun au sein des quatre premières entreprises (OLAMCAM, SOCAFER, Africa Food Manufactor SA, LANA Biocosmetics) bénéficiaires des

avantages dus a permis de constater qu'elles ont toutes respecté les engagements souscrits en matière de quotas de main d'œuvre, de transfert de compétences et de technologies en faveur des nationaux, créant ainsi huit cent trente-deux (**832**) emplois.

Le suivi des insertions dans les grands chantiers des projets structurants, les opérations d'investissement réalisées sous financement du BIP, les programmes et projets de soutien aux jeunes mis en place par le Gouvernement, les activités des entreprises de travail temporaire, bureau et offices privées de placement, le recrutement dans le secteur productif et à la fonction publique, les forces de défenses ont abouti au décompte du nombre emplois nouveaux, suivant les détails ci-après :

- Nombre d'emplois salariés recensés par les Délégués Régionaux (Coordonnateurs Régionaux des réseaux de collectes) auprès des entreprises, des administrations publiques et privées, y compris les CTD : **101 301 emplois**;
- entreprises de travail temporaire et Offices privés de placement : **21.661** chercheurs d'emploi insérés ;
- Fonction Publique: projection et recrutement effectif : **7 314**,
- Plan d'Urgence : **34 978** emplois directs (projection) ;
- **Secteur Forêts et Faune** : **27.000** emplois directs et indirects
- Recherche Scientifique : **205** ;
- **Forces de défense** : **7225** ; recrutement en cours : **6.000**
- **Forces de sécurité** : **6.000** ;
- **Education de Base** : 3500 IEG et 885 IVET, soit au total **4.385** ;
- **FMSB de l'UY1** : **290**
- **ENAM** : **665 admis** soit 30 Administrateurs des Greffes, 70 Auditeurs de justice ; 170 de l'Administration générale et 105 Régie Financière cycle A, 80 cycle B de la Division Administrative ; 110 Division Financière cycle B ; Greffe B 60 admis ;
- **ENAP de Buea** : **300** Gardiens de Prison ; **75** gardiens-Chefs; **50** intendants ; **20** administrateurs de Prison ;
- **Chantiers démonstratifs HIMO/MINEPAT** : **1400** emplois en faveur de 9 communes ;
- **Entreprises bénéficiaires des avantages** prévus par la loi n° 2013 : **832** ;
- **Projet ACEFA** du MINEPIA/MINADER : **1600** chercheurs emplois insérés ;
- **Projet AFOP** du MINADER a permis l'insertion de **1712** chercheurs d'emplois ;
- **Programme Agropoles** du MINEPAT **3274** emplois directs et indirects (source : Unité de Coordination du Programme) ;
- **1321** contrats de travail expatriés visés.

Il y a cependant lieu de relever pour le déplorer que certains facteurs ont rendu mitigés les résultats escomptés par le MINEFOP en matière de collecte des données statistiques sur les emplois créés et en deçà des objectifs que le Chef de l'Etat a fixé à mon département ministériel, notamment la mise en œuvre tardive du plan d'urgence, l'arrêt de certains chantiers tels que l'autoroute Yaoundé-Douala, Yaoundé-Nsimalen, l'insuffisance des ressources financières allouées à la collecte de ces informations, la réticence de certaines entreprises à

donner des informations sur la main d'œuvre employée, le nombre de personnes recrutés de manière périodique et à élaborer les plans de gestion prévisionnelle des effectifs.

Dans le cadre du **développement d'un partenariat avec le secteur privé en matière d'emploi et de formation professionnelle**, plusieurs descentes ont été effectuées dans les grands chantiers et entreprises pourvoyeuses d'emplois dans les régions du Centre, Littoral, Sud et Sud-ouest à l'effet de les sensibiliser sur le respect de la réglementation en vigueur et sur la promotion de l'emploi. En sus une convention de partenariat a été signée avec le LABOGENIE ainsi qu'un Cadre de collaboration MINEPAT-FNE. Par ailleurs, l'ensemble de la documentation nécessaire à la stratégie de mise en œuvre du programme de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) a été préparé. De nombreux accords de partenariat ont été conclus et réactivés dans le cadre de la coopération Cameroun/Canada entre le Gouvernement camerounais représenté par le MINEFOP et les Collèges d'Enseignement Général Professionnel (CEGEP) du QUEBEC, tels que le CEGEP André LAURENDEAU, le CEGEP de Trois Rivières, le CEGEP de Sept Iles portant respectivement sur le diagnostic des besoins en main d'œuvre et la mise en place d'un Centre de Formation Professionnelle dédié aux métiers de la logistique, du transport et la chaîne d'approvisionnement; la réhabilitation du Centre de Formation Professionnelle de Pitoa et la mise en place sur le même site d'un Centre de Formation Professionnelle dédié aux métiers du cuir et de la transformation du textile, ainsi la construction de cinq Centres de Formation Professionnelle dans les métiers des mines, du rail, de la technologie et de la gestion de l'eau, des énergies renouvelables et de la maintenance industrielle. Une Convention de financement a également été signée entre le MINEPAT et la KUL BANK à travers la société KUHN International Projects d'Autriche pour la construction du Centre de Formation de Nkongsamba. Une convention relative à l'emploi de la main-d'œuvre camerounaise au Qatar a été validée et la signature reste subordonnée au très haut accord du Chef de l'Etat. La tenue de plusieurs concertations dans le cadre du suivi des protocoles d'accords et autres conventions signés par le MINEFOP, à l'effet de veiller au respect des engagements souscrits par les parties. Des missions d'information et de sensibilisation des acteurs publics et privés en vue de la mise en place d'une plateforme GPECT ont été effectuées ; un atelier de validation de la plateforme et de la charte sur le GPECT envisagé. Dans le cadre du fonds « Train myGeneration », on note la préparation de la concertation en vue du suivi de la mise en œuvre du Fonds au Cameroun.

Dans le cadre de l'action relative à **la transparence du marché de l'emploi**, les activités de l'ONEFOP ont permis pour l'essentiel la production et la diffusion des **statistiques fiables sur l'emploi et Formation Professionnelle qui consolident les données ci-dessus**.

Il convient de mettre à l'actif de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle la désignation des points focaux régionaux et départementaux, la collecte des statistiques sur le terrain à travers la méthodologie de collecte élaborée en faveur des entreprises et des administrations y compris les CTD. L'actualisation des outils de collecte pour la production de l'Annuaire statistiques et l'organisation la première session du Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi en juin 2015.

| | | |
|--|--|----------------------------|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 381 000 emplois créés | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | 120.66% | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE 11 709 160 285 | CP 11 709 160 285 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE -9 256 710 285 | Ecart CP -9 256 710 285 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE 2 333 794 057 | CP 8 331 400 000 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 95,16 % | 71,15 % |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES | <ul style="list-style-type: none"> · Sensibilisations et visites de prospection effectuées par le MINEFOP auprès des Entreprises ; · Maillage progressif du système de collecte des données (FNE, PIAASI, ONEFOP) ; · Signature de conventions par le FNE ; · Assainissement des structures de placements · Mise en place des réseaux de collecte et comptabilisation des emplois générés par le BIP ; · Captage des emplois générés par les chantiers démonstratifs HIMO ; | |
| PERSPECTIVES 2016 | <ul style="list-style-type: none"> · poursuite de l'élaboration et la révision du dispositif juridique régissant l'emploi et la formation professionnelle ; · évaluation du niveau de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle ; · l'élaboration et la validation du document d'informations sur les compétences professionnelles ; · l'appropriation et la Vulgarisation du guide pratique des approches HIMO ; · la promotion des emplois locaux ; · l'élaboration du fichier national des compétences techniques nationales ; · la prospection des emplois dans les grands chantiers ; · le contrôle des activités des entreprises de travail temporaire et offices privées de placement et entreprises utilisatrices de la main d'œuvre ; · le suivi des recrutements des nationaux dans les grands chantiers ; · poursuite des actions régaliennes du PIAASI à travers la signature des conventions avec les communes, le financement des microprojets et l'amélioration du recouvrement des microcrédits échus ; · renforcements des méthodes d'encadrement et d'insertion des chercheurs d'emplois et des promoteurs de microprojets par le FNE, en vue d'assurer une meilleure insertion professionnelle des jeunes. · le suivi de la dimension emploi dans le plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et de la mise en œuvre du projet « Train mygeneration » ; · la poursuite de l'implémentation de la GPEC sur toute l'étendue du territoire national ; · l'élaboration et le suivi des cadres de collaboration avec les partenaires publics et privés nationaux et internationaux en matière d'emploi et de formation professionnelle ; · l'évaluation de la contribution du budget d'investissement de l'Etat à la création d'emplois ; · la négociation et la signature de la Convention de financement des projets retenus dans le cadre de la coopération Cameroun/Canada ; · l'opérationnalisation du comité interministériel de suivi de l'emploi. · l'actualisation de l'annuaire statistique sur l'emploi et la formation professionnelle ; · l'élaboration et l'harmonisation des indicateurs de suivi de l'emploi en vue de produire des informations exactes sur les emplois créés par le secteur moderne de l'économie ; · la production des notes de conjoncture semestrielle sur l'emploi. | |

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

La performance détaillée du programme 452 est la suivante:

- **l'action 01:** Elaboration des instruments stratégiques de promotion de l'emploi, a obtenu un taux de réalisation technique de 150% car 02 projets de texte étaient initialement attendu comme cible tandis que 03 ont pu être obtenus au final;
- **l'action 02:** Promotion de l'auto emploi et ayant pour indicateur le nombre de promoteurs appuyés a obtenu un taux de réalisation technique à hauteur de 221,09%. Cela est dû à la stratégie adoptée qui consistait à accorder des financements aux groupes ou à des associations de plusieurs promoteurs qui a permis d'augmenter considérablement le nombre de promoteur de 15118 par rapport à la cible qui était de 8700.
- **l'action 03:** Développement de l'insertion professionnelle a permis d'obtenir un taux de réalisation technique assez élevé de 4271,95% sur le nombre de personnes insérées. Ce résultat est dû à l'intensification des actions de sensibilisation en faveur de la promotion de l'emploi des nationaux.
- **l'action 04:** Partenariat et promotion des emplois, a un taux de réalisation technique de 200%. Ce résultat est dû à l'indicateur qui avait été mal évalué et dont l'intitulé a été revu en 2016.
- **l'action 05:** Amélioration de la transparence du marché de l'emploi a obtenu un taux de réalisation technique de 25%, du au nombre moins élevé de publications sur l'emploi obtenu par rapport à la cible qui était prévue.

| Action 01 ELABORATION DES INSTRUMENTS STRATEGIQUES DE PROMOTION DE L'EMPLOI | | | | | | | | | |
|---|--|---|------------------|---------------|--------------|------------|--------------------------------|---|--|
| OBJECTIF | Disposer de textes juridiques sur l'emploi et la main d'oeuvre actualisés | | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | Nombre de textes juridiques sur l'emploi et la main d'oeuvre actualisés | | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 150% | |
| | Unité de mesure | nb | | | | | | | |
| | Année de référence: | 2013 | | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 3.0 | | | | | | | |
| | Année cible: | 2015 | | | | | | | |
| | Valeur Cible | 2.0 | | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 3 | | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP | |
| | 71 500 000 | 71 500 000 | 9 544 943 078 | 9 544 943 078 | 66 808 819 | 66 808 819 | 93,44 % | 93,44 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | - mise en cohérence des initiatives en faveur de la promotion de l'emploi ; sensibilisation des Communes sur les approches HIMO ; | | | | | | | | |

| | |
|--|---|
| <p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p> | <ul style="list-style-type: none"> · projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Camerounaise de l'Emploi préparé et transmis dans les Services du Premier Ministre ; · projet de loi sur l'orientation de la formation professionnelle au Cameroun élaboré et transmis dans les services du Premier Ministre ;???? · un Guide pratique national sur l'application HIMO préparé avec l'appui de l'Unité Technique HIMO du MINEPAT ; · réalisation de l'étude sur les profils emplois/métiers par zone agro écologique ; · réalisation de l'étude sur le contrat de génération au Cameroun. |
| <p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p> | <p>Non programmation de certains projets de texte relatifs à la promotion de l'emploi.</p> |
| <p>Perspectives 2016</p> | <ul style="list-style-type: none"> · poursuite de l'élaboration et la révision du dispositif juridique régissant l'emploi et la formation professionnelle ; · élaboration et validation du document d'informations sur les compétences professionnelles ; · l'appropriation et la Vulgarisation du guide pratique des approches HIMO · cet indicateur a eu une mauvaise cible car on ne saurait traduire une performance positive en passant de 03 textes juridiques actualisés à 02. Il sera donc corrigé |

Action 02 PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI

Au titre de l'exercice 2015, la stratégie adoptée consistait à accorder des financements aux groupes ou à des associations de plusieurs promoteurs. Ce qui a permis d'augmenter considérablement le nombre de promoteurs bénéficiant des financements, bien que le montant accordé aux groupes ou associations soit passé de 500 000 FCFA pour un seul promoteur par le passé à 4 000 000 FCFA pour un groupe ou une association dans la majorité des cas. Aussi, les appuis accordés aux jeunes à travers le programme USEP par le FNE a significativement contribué à l'atteinte des résultats.

| | | | | | | | | |
|---|--|---------------|------------------------------|---------------|---------------|---------------|--|-------|
| OBJECTIF | Appuyer techniquement et financièrement les promoteurs des initiatives privées | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre de promoteurs appuyés | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 221,09% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 3400.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 8700.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 15118 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 2 000 000 000 | 2 000 000 000 | 1 980 000 000 | 1 980 000 000 | 1 980 000 000 | 1 980 000 000 | 100 % | 100 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>Le PIAASI et le FNE sont deux structures du MINEFOP représentées dans toutes les Régions (10) du pays pour accueillir les acteurs du secteur informel, identifier leurs difficultés et proposer le type spécifique d'appui qui peut relever de leur organisation dans un corps de métiers, de leur formation (technique et managériale) et éventuellement leur appui sur le plan financier après validation des projets soumis à cet effet.</p> <p>Taux d'informatisation en réduction</p> | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | <ul style="list-style-type: none"> financement par le PIAASI de 800 microprojets générant 1600 emplois directs et indirects ; financement des microprojets et du programme USEP par le FNE ayant permis d'insérer 13.518 chercheurs d'emplois en emplois indépendants. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | <p>Au titre de l'exercice 2015, la stratégie adoptée consistait à accorder des financements aux groupes ou à des associations de plusieurs promoteurs. Ce qui a permis d'augmenter considérablement le nombre de promoteurs bénéficiant des financements, bien que le montant accordé aux groupes ou associations soit passé de 500 000 FCFA pour un seul promoteur par le passé à 4 000 000 FCFA pour un groupe ou une association dans la majorité des cas. Aussi, les appuis accordés aux jeunes à travers le programme USEP par le FNE a significativement contribué à l'atteinte des résultats.</p> | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> poursuite des actions régaliennes du PIAASI à travers la signature des conventions avec les communes, le financement des microprojets et l'amélioration du recouvrement des microcrédits échus ; renforcements des méthodes d'encadrement et d'insertion des chercheurs d'emplois et des promoteurs de microprojets par le FNE, en vue d'assurer une meilleure insertion professionnelle des jeunes ; <p>la cible de cette action a été sous-estimée. Elle sera corrigée</p> | | | | | | | |

Action 03 DEVELOPPEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Lors de la planification la cible a pris en considération les insertions effectuées sous l'impulsion du MINEFOP (mise en œuvre de l'approche HIMO, et l'action du PIAASI). Mais le chiffre réalisé est issu du captage des données relevant des structures figurant en observation ;
- Maillage du FNE ;
- Mise en place des stratégies de captage des emplois générés par les différents projets du Gouvernement ;
- Assainissement des activités des entreprises de travail temporaire et offices privés de placement ;
- Intensification des actions de sensibilisation en faveur de la promotion de l'emploi des nationaux.

| | | | | | | | | |
|---|--|-------------|------------------------------|------------|--------------|------------|---|---------|
| OBJECTIF | Améliorer l'insertion professionnelle des nationaux | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre de personnes insérées | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 4721,95% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 8000.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 10000.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 102439 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 193 200 000 | 193 200 000 | 35 004 997 | 35 004 997 | 35 001 463 | 35 001 463 | 99,99 % | 99,99 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> · Poursuite de la mise en œuvre des grands chantiers, porteurs d'emploi ; · Développement des NTIC ayant généré des emplois surtout dans le secteur des télécommunications ; Maîtrise des flux de main-d'œuvre de nationalité étrangère | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | <ul style="list-style-type: none"> · 64 820 insertions à travers le FNE ; · 1 400 insertions à travers les activités HIMO · 11 358 insertions à travers les grands chantiers · 3200 insertions à travers les microprojets ; 21 661 insertions à travers les offices de placement et de travail temporaires | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | <ul style="list-style-type: none"> · Lors de la planification la cible a pris en considération les insertions effectuées sous l'impulsion du MINEFOP (mise en œuvre de l'approche HIMO, et l'action du PIAASI). Mais le chiffre réalisé est issu du captage des données relevant des structures figurant en observation ; · Maillage du FNE ; · Mise en place des stratégies de captage des emplois générés par les différents projets du Gouvernement ; · Assainissement des activités des entreprises de travail temporaire et offices privés de placement ; Intensification des actions de sensibilisation en faveur de la promotion de l'emploi des nationaux. | | | | | | | |

| | |
|-------------------|---|
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none">· la promotion des emplois locaux ;· l'élaboration du fichier national des compétences techniques nationales ;· la prospection des emplois dans les grands chantiers ;· le contrôle des activités des entreprises de travail temporaire et offices privées de placement et entreprises utilisatrices de la main d'œuvre ;· le suivi des recrutements des nationaux dans les grands chantiers ;· poursuite des actions du PIAASI à travers la signature des conventions avec les communes, le financement des microprojets et l'amélioration du recouvrement des microcrédits échus ;· renforcements des méthodes d'encadrement et d'insertion des chercheurs d'emplois et des promoteurs de microprojets par le FNE ;· Poursuite de l'actualisation de la carte géographique emplois/métiers ; <p>La cible de cette action a été sous-estimée. Elle sera corrigée.</p> |
|-------------------|---|

Action 04 PARTENARIAT ET PROMOTION DES EMPLOIS

| | | | | | | | | |
|---|---|------------|--|------------|--------------|------------|---|-------|
| OBJECTIF | Developper un partenariat efficace avec tous les acteurs du secteur | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombres de conventions, partenariats et cadre de collaboration conclus | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 200% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 1.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 2.0 | | | | | |
| Réalisation exercice (Résultat technique): | | 3 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 80 750 000 | 80 750 000 | 59 642 217 | 59 642 217 | 59 639 684 | 59 639 684 | 100 % | 100 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> Dynamisation de l'économie à travers la promotion de l'initiative public-privée mise en place par les partenaires ; Implication accrue des partenaires au développement dans les activités bénéfiques à création d'emplois | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> Partenariat MINEFOP-LABOGENIE signé pour l'emploi et formation professionnelle ; Convention relative à l'emploi de la main d'œuvre au Qatar ; Partenariat CAMEROUN-CANADA signé pour l'emploi et la formation professionnelle ; Protocole de crédit entre le gouvernement camerounais (MINEFOP) et Kuhn (Autriche) pour la construction du CFM de Nkongsamba. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | L'indicateur est le nombre de partenariat signé ; aussi des éventuels partenariats à signer sont en cours et devront faire l'objet d'évaluation avant la fin du programme triennale. | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> le suivi de la dimension emploi dans le plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et de la mise en œuvre du projet « Train my generation » ; la poursuite de l'implémentation de la GPEC sur toute l'étendue du territoire national ; l'élaboration et le suivi des cadres de collaboration avec les partenaires publics et privés nationaux et internationaux en matière d'emploi et de formation professionnelle ; l'évaluation de la contribution du budget d'investissement de l'Etat à la création d'emplois; la négociation et la signature de la Convention de financement des projets retenus dans le cadre de la coopération Cameroun/Canada ; | | | | | | | |

Action 05 AMELIORATION DE LA TRANSPARENCE DU MARCHE DE L'EMPLOI

- Réticence des entreprises dans la production des données ;
- Modicité des moyens financiers.

| | | | | | | | | |
|---|--|-------------|--|------------|--------------|------------|--|---------|
| OBJECTIF | Rendre disponible les informations sur l'emploi | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre de publications sur l'emploi disponible | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 4.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 8.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 5 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 107 000 000 | 107 000 000 | 89 569 993 | 89 569 993 | 89 289 722 | 89 289 722 | 99,69 % | 99,69 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> · Faible transparence du marché de l'emploi ; · Pluralité d'acteurs dans la production d'informations sur l'emploi ; Non formalisation des outils et des indicateurs ; notamment ceux de l'emploi décent. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Carrefour des métiers organisé; · Annuaire statistique sur l'emploi et la formation professionnelle 2014 publié · 01 note de conjoncture 03 cahiers de l'ONEFOP. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Réticence des entreprises dans la production des données ; Modicité des moyens financiers. | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> · Elaboration de l'annuaire statistique ; · Organisation des carrefours des métiers ; · Elaboration des cahiers de l'ONEFOP ; Elaboration des notes de conjoncture. | | | | | | | |

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 453

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Responsable du programme

ESSECK David
DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de développement de la formation professionnelle met la valorisation des **compétences professionnelles** au cœur de *la stratégie de croissance et de l'emploi* à travers un dispositif de formation professionnelle efficient et bien articulé. Il s'agit pour le Gouvernement : « (i) *augmenter fortement l'offre et améliorer sensiblement la qualité de la formation professionnelle, en la centrant sur le métier et de manière à permettre une régulation réellement efficace des flux aux niveaux des cycles d'enseignements primaire, secondaire et supérieur.* ; (ii) *rationnaliser davantage la gestion du système de formation professionnelle à travers notamment la réforme des Sections Artisanales Rurales et Sections Ménagères (SAR/SM) éparpillées à travers le pays et l'érection de Centres de Formation aux Métiers, moins nombreux, mieux outillés et plus efficaces ; et (iii) rénover en profondeur les systèmes d'insertion professionnelle et d'apprentissage.* »

Pour ce faire, il est question de poursuivre le renouvellement des méthodes et stratégies de formation, des contenus et des approches, d'éliminer les actions de formation conduisant vers des débouchés périmés, de mettre en route de nouvelles filières, de remplacer les équipements dépassés, d'accroître les contacts avec le monde professionnel, de recycler le corps des formateurs, de renforcer le processus de formation continue et de plaider pour un financement régulier et pérenne de la formation professionnelle. Face à différents défis le programme de développement de la formation professionnelle promeut des dispositifs guidés par la demande économique, visant à répondre aux besoins des entreprises et favorisant l'insertion sociale des jeunes par l'emploi. Il s'agit de favoriser le développement d'une offre de formation mieux adaptée à la demande, publique ou privée, depuis le niveau post-primaire en vue de dynamiser et moderniser les secteurs de production et de services et profiter des opportunités de croissance qu'apporte l'ouverture à l'espace économique mondial.

Le programme 453 sur le développement de la formation professionnelle a eu pour objectif d'accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif. Il a été question ici de mettre l'offre de formation professionnelle en adéquation avec les besoins en compétences du marché de l'emploi. Pour y parvenir, la stratégie adoptée a visé l'amélioration de l'offre de formation professionnelle afin de favoriser l'accès d'un plus grand nombre de camerounais à la formation professionnelle. Par la suite, l'amélioration de la qualité de la formation et la diversification des modes de formation professionnelle afin d'avoir un taux d'insertion satisfaisant au terme de la formation. La stratégie pour ce programme a également visé le renforcement du système d'orientation professionnelle par l'optimisation des deux structures d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle à Douala et Yaoundé. L'octroi des bourses aux centres de formation privés et aux demandeurs de formation professionnelle s'est poursuivi et les informations sur la formation professionnelle ont été produites et rendues accessibles.

| | | |
|--------------------------|---|--|
| OBJECTIF | Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif | |
| Indicateur | Intitulé: | Nombre d'apprenants encadrés dans le cadre d'une formation professionnelle |
| | Unité de mesure | nb |
| | Valeur de référence: | 40000.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible | 60000.0 |
| | Année cible: | 2015 |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 01: AMÉLIORATION QUANTITATIVE DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE Action 02: AMELIORATION DE LA QUALITE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE Action 03: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE Action 04: AMELIORATION DE L'ACCES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE Action 05: AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE | |
| DOTATIONS INITIALES | AE 14 045 581 000 | CP 14 045 581 000 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | ESSECK David, DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE | |

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme s'est exécuté dans un contexte caractérisé par l'exiguïté de l'offre, la vétusté du dispositif législatif et réglementaire, la non opérationnalisation d'un cadre de partenariat formel avec les milieux socioprofessionnels, une faible maîtrise du pilotage et la gestion de la formation professionnelle, l'obsolescence des infrastructures d'accueil, le faible niveau d'équipement, l'insuffisance du financement, la faiblesse des moyens pédagogiques, la non appropriation des nouveaux programmes, la qualité et le niveau des formateurs. L'analyse du système de formation professionnelle au Cameroun met en évidence de nombreuses insuffisances. Laissée en l'état, cette contrainte réduirait la capacité de ce sous-secteur à assurer la régulation des flux, et à contribuer à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

En effet, le constat indique que l'environnement est caractérisé notamment par une économie essentiellement informelle qui connaît une croissance soutenue depuis près d'une décennie, une augmentation importante de la population, une amélioration notable de l'accès à l'éducation de base, accès qui s'accompagne de l'arrivée massive sur le marché du travail de milliers de jeunes mal préparés à la vie active et disposant de peu d'avenues pour s'y insérer. Aujourd'hui, des centaines de milliers de jeunes plus scolarisés arrivent sur le marché de l'emploi sans préparation professionnelle spécifique, préparation qui faciliterait leur insertion sur le marché de l'emploi. Cette situation ne peut que contribuer à générer des crises sociales et à exacerber les tensions internationales génératrices de conflits. Elle se répercute également sur les petites et moyennes entreprises des secteurs formels et informels du Cameroun. Tout en prenant en compte les principales pistes de consolidation découlant des différents projets de réforme et de mise en place d'infrastructures nouvelles, l'ambition est de dégager une vision globale de la gestion du système de formation professionnelle, permettant ainsi de mettre en évidence les

éléments les plus structurants pouvant favoriser un meilleur pilotage du système dans son ensemble.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif visé par le Programme de Développement de la Formation Professionnelle (programme 453) était d'accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif. Le Programme s'est reposé sur cinq (05) actions, à savoir : l'amélioration de l'offre de la formation professionnelle ; l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle ; l'accès et l'équité à la formation professionnelle et l'amélioration de l'information sur la formation professionnelle.

Au cours de l'exercice 2015, l'objectif du programme est réalisé à environ 74%, grâce à la mise en œuvre des actions suivantes :

S'agissant de ***l'amélioration de l'offre de formation professionnelle***, on a noté la création de 30 SAR/SM, l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de trois nouveaux Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) de Douala, Limbe et Sangmélina avec l'appui de la République de Corée, la poursuite de la mise en œuvre du projet de Centres de Formation aux Métiers (CFM) sur financement C2D à travers la réalisation de l'étude architecturale du CFM de Bandjoun, l'identification et la sécurisation de trois autres sites dans l'Extrême-Nord à Maroua, dans le Centre à Ebebda et dans le Nord-Ouest à Ndop, avec en prime la définition de l'architecture de l'offre de formation et des services de ces différents Centres. Dans le cadre de la mise en place du projet de deux Centres de Formation Professionnelle Sectoriels dans la Région du Littoral à cause de la proximité des entreprises, les localités d'Edéa pour la Maintenance Industrielle et le Transport/Logistique et de Douala pour l'Agro-industrie ont été retenues en accord avec le GICAM.

Quant au projet de construction de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes de Yaoundé, on a noté la pose de la première pierre en janvier 2015 ; la finalisation des études géotechniques et des démarches en vue de l'obtention du permis de bâtir.

En ce qui concerne ***l'amélioration de la qualité de formation professionnelle*** : l'assainissement des activités de formation professionnelle s'est opéré à travers la sensibilisation des promoteurs des structures de formation professionnelle sur la vision du MINEFOP, la mise à disposition des instruments méthodologiques de mise en œuvre de la formation, l'élaboration de quatre référentiels de formation dans les métiers de Maintenance électromécanique, Froid et climatisation, Techniques médicales et Technicien en énergie solaire, la diffusion des référentiels de formation existants, les contrôles pré agrément effectués sur site, l'implication systématique des formateurs et des personnels d'administration dans les projets de mise en place des nouvelles structures de formation professionnelle. Par ailleurs, en

vue d'une meilleure coordination des actions de la formation professionnelle pour l'emploi, des réflexions se sont tenues dans le cadre d'un comité interministériel mis sur pied au MINEFOP, visant notamment l'élaboration des projets de loi cadre, de création d'une Agence Nationale de la Formation Professionnelle pour l'Emploi et d'un Fonds spécial de financement de la formation professionnelle.

Concernant ***l'accès d'un plus grand nombre à la formation professionnelle***, on a noté l'organisation de la cérémonie d'octroi des appuis financiers de l'Etat aux structures privées de formation professionnelle pour le compte de l'année de formation 2014-2015, ainsi, 82 structures ayant accueilli 542 boursiers ont bénéficié d'un montant de 105 millions de FCFA. Par ailleurs, les offres de bourses nationales, algériennes et marocaines ont été publiées et les candidats sélectionnés pour ce qui est des bourses étrangères. Aussi, l'élaboration d'un modèle économique des nouveaux centres de formation d'excellence pour permettre aux familles et aux apprenants d'avoir un meilleur rendement coût – qualité de la formation, la tenue trimestrielle de sessions de la commission d'octroi d'agrément qui a abouti à l'agrément de 144 centres sur un total de 149 demandes enregistrées.

Dans le cadre de ***l'amélioration de l'information sur la Formation Professionnelle***, les COSUP de Yaoundé et de Douala ont organisé des Zooms métiers dans les domaines de l'informatique, des banques et finances au cours desquels près de 5000 jeunes ont été reçus et orientés. Des Journées Portes Ouvertes de la Formation Professionnelle ont été organisés dans les structures publiques et privées de formation. Par ailleurs, le forum national sur l'apprentissage a été organisé du 27 au 29 juillet 2015.

L'organisation le 07 octobre 2015 de la journée pédagogique de la formation professionnelle et du carrefour des métiers et de la bourse de l'emploi en fin novembre 2015.

| | | |
|--|--|---------------------------|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 44 200 | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | 73,67 | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE 5 737 977 677 | CP 5 737 977 677 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE 8 307 603 323 | Ecart CP 8 307 603 323 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE 13 525 868 839 | CP 5 686 500 000 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 96,3 % | 99,1 % |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES | Le déploiement de l'offre de formation intègre la participation de tous les acteurs appartenant aussi bien au secteur public que privé. Dans cette perspective, le nombre d'apprenants formés n'a pas connu une progression significative du fait de la non mise en service, en 2015, des Centres de formation professionnelle d'excellence et l'assainissement continu des centres privés de formation professionnelle. La faiblesse du revenu moyen des populations ne permet pas une fréquentation assidue des CFP, la plupart des demandeurs de formation ne pouvant satisfaire aux conditions financières exigées. Une meilleure répartition des offres de formation par région et un appui en termes de bourses de formation professionnelle pourraient participer de l'amélioration du niveau de réalisation de l'indicateur. | |

PERSPECTIVES
2016

- 1) **Améliorer l'offre de la demande de formation professionnelle** à travers :
 - l'organisation des Journées Portes Ouvertes (JPO) et le renforcement de la concertation avec les milieux professionnels;
 - le développement des cadres de partenariats ;
 - le début des réflexions sur le cadre national de certification ;
 - le suivi des recommandations issues du forum national sur l'apprentissage au Cameroun organisé en 2015 ;
 - l'octroi des bourses de formation aux jeunes et la des subventions aux structures de formation professionnelle.
- 2) **Améliorer l'offre quantitative de formation professionnelle** à travers :
 - l'ouverture effective des Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) de Douala, Limbe et Sangmélima ;
 - le démarrage des travaux de construction du premier CFM à Bandjoun.
 - le démarrage des travaux de construction de l'Institut National de Formation des Formateurs et du Développement des Programmes de Yaoundé, sur don de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) ;
 - le démarrage des travaux de construction du Centre de Formation Professionnelle de Nkongsamba par la Société KUHN International Projects, sur prêt d'une Banque d'Autriche ;
 - les travaux de réhabilitation, de construction et de l'équipement des structures de Formation professionnelle Publiques ;
- 3) **Améliorer la qualité de la formation professionnelle** à travers :
 - l'élaboration et l'implantation des référentiels de formation selon l'Approche Par Compétences (APC) dans les nouveaux métiers porteurs ;
 - l'amélioration du système de production, d'archivage et de sécurisation des certificats et diplômes ;
 - le suivi des activités pédagogiques et l'assainissement des structures privées de formation professionnelle ;
 - le développement de la formation ouverte et ou à distance ;
 - l'octroi d'appuis financiers aux instituts et centres privés agréés de formation professionnelle;
 - l'amélioration du système de certification, de qualification et de validation des acquis de l'expérience professionnelle.
- 4) **améliorer l'accès à la formation professionnelle à travers :**
 - la réalisation des études techniques et architecturales des bâtiments pouvant accueillir des nouveaux Centres d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (COSUP) dans d'autres Régions ;
 - l'organisation des zooms-métiers, des ateliers sur les thématiques d'emplois, d'orientation et de formation professionnelles pour une meilleure orientation des jeunes par les COSUP de Douala et Yaoundé ;
 - l'octroi des bourses dans les structures de formations dignes en vue d'appuyer la formation professionnelle des jeunes camerounais.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

La performance détaillée du programme 453 est la suivante:

- **l'action 01:** Amélioration quantitative de l'offre de formation professionnelle a obtenu un taux de réalisation technique de 21,6% compte tenu de 60 000 apprenants formés qui étaient attendus comme cible par rapport à 44 200 obtenus.
- **l'action 02:** Amélioration de la qualité et diversification de formation professionnelle a obtenu un taux de réalisation technique de 60% compte tenu du faible taux de sortants dans les centres de formations professionnelles réalisés par rapport à la cible prévue.
- **l'action 03:** Développement du système d'orientation professionnelle, a obtenu un taux de réalisation technique de 0% compte tenu du fait que les crédits prévus ont plutôt permis au fonctionnement des COSUP existants.
- **l'action 04:** Amélioration de l'accès à la formation professionnelle, a obtenu un taux de réalisation technique effectif de 5384% pour le nombre d'apprenants boursiers et de 100% pour le nombre de centres subventionnés. Cet indicateur avait également été mal évalué et a été modifié 2016.
- **l'action 05:** Amélioration de l'information sur la formation professionnelle, a obtenu un taux de réalisation de 25% compte tenu du nombre de publications statistiques sur la formation professionnelles obtenus moindre par rapport à la cible qui était prévue.

Action 01 AMÉLIORATION QUANTITATIVE DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le déploiement de l'offre de formation intègre la participation de tous les acteurs appartenant aussi bien au secteur public que privé. Dans cette perspective, le nombre d'apprenants formés n'a pas connu une progression significative du fait de la non mise en service, en 2015, des Centres de formation professionnelle d'excellence et l'assainissement continu des centres privés de formation professionnelle. La faiblesse du revenu moyen des populations ne permet pas une fréquentation assidue des CFP, la plupart des demandeurs de formation ne pouvant satisfaire aux conditions financières exigées. Une meilleure répartition des offres de formation par région et un appui en termes de bourses de formation professionnelle pourraient participer de l'amélioration du niveau de réalisation de l'indicateur.

| | | | | | | | | |
|------------|--|----------------|----------------------------|---------------|----------------|----------------|--|---------|
| OBJECTIF | Favoriser l'accès d'un plus grand nombre de camerounais à la formation professionnelle | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre d'apprenants formés | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 21,6% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 55000.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 65000.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 44200 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 12 834 303 000 | 12 834 303 000 | 5 240 141 780 | 5 240 141 780 | 12 658 967 929 | 12 658 967 929 | 98,64 % | 98,64 % |

| | |
|--|--|
| <p>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION</p> | <p>Le dispositif de formation professionnelle est caractérisé par une insuffisance de structures de formation professionnelle répondant aux besoins de l'économie. Ce qui justifie la nécessité d'accroître les structures de manière équitable sur le territoire national, de manière à permettre à tout potentiel demandeur professionnelle initiale ou continue d'accéder aux compétences souhaitées.</p> <p>Ce contexte spécifique a suscité la mise en place de nombreux projets d'envergure de création et de construction de centre de formation aux métiers.</p> |
| <p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p> | <ul style="list-style-type: none"> · l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de trois nouveaux Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) de Douala, Limbe et Sangmélima avec l'appui de la République de Corée, · la poursuite de la mise en œuvre du projet de Centres de Formation aux Métiers (CFM) sur financement C2D à travers la réalisation de l'étude architecturale du CFM de Bandjoun, · l'identification et la sécurisation de trois autres sites dans l'Extrême-Nord à Maroua, dans le Centre à Ebebda et dans le Nord-Ouest à Ndop, avec en prime la définition de l'architecture de l'offre de formation et des services de ces différents Centres. · L'identification des localités d'Edéa pour la Maintenance Industrielle et le Transport/Logistique et de Douala pour l'Agro-industrie pour la mise en place du projet de deux Centres de Formation Professionnelle Sectoriels ; · la pose de la première pierre en janvier 2015 du projet de construction de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes de Yaoundé ; · la finalisation des études géotechniques et des démarches en vue de l'obtention du permis de bâtir. <p>le fonctionnement effectif de 287 SAR/SM et 07 CFPR EB-MI.</p> |
| <p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p> | <p>Le déploiement de l'offre de formation intègre la participation de tous les acteurs appartenant aussi bien au secteur public que privé. Dans cette perspective, le nombre d'apprenants formés n'a pas connu une progression significative du fait de la non mise en service, en 2015, des Centres de formation professionnelle d'excellence et l'assainissement continu des centres privés de formation professionnelle. La faiblesse du revenu moyen des populations ne permet pas une fréquentation assidue des CFP, la plupart des demandeurs de formation ne pouvant satisfaire aux conditions financières exigées. Une meilleure répartition des offres de formation par région et un appui en termes de bourses de formation professionnelle pourraient participer de l'amélioration du niveau de réalisation de l'indicateur.</p> |
| <p>Perspectives 2016</p> | <ul style="list-style-type: none"> · l'ouverture effective des Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) de Douala, Limbe et Sangmélima ; · le démarrage des travaux de construction du premier CFM à Bandjoun. · le démarrage des travaux de construction de l'Institut National de Formation des Formateurs et du Développement des Programmes de Yaoundé, sur don de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) ; · le démarrage des travaux de construction du Centre de Formation Professionnelle de Nkongsamba par la Société KUHN International Projects, sur prêt d'une Banque d'Autriche ; · la poursuite des travaux de réhabilitation, de construction et de l'équipement des structures de Formation professionnelle Publiques ; · l'acquisition des kits de formation et autres équipements spécifiques au profit des structures publiques. |

Action 02 AMELIORATION DE LA QUALITE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'analyse des fiches de suivi post formation renseignées par les apprenants en fin de formation permet de déduire une tendance favorable pour l'insertion des sortants du système de formation professionnelle à la faveur des stages en entreprises. La structuration du dispositif d'alternance pourrait faire évoluer la tendance.

| | | | | | | | | |
|---|--|-------------|---|-------------|--------------|-------------|--|--------|
| OBJECTIF | Améliorer la qualité et diversifier les modes de formation professionnelle | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Taux de sortants des Centres de Formation Professionnelle insérés | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60% | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 60.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 75.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 45% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 959 236 000 | 959 236 000 | 285 524 841 | 285 524 841 | 263 551 913 | 263 551 913 | 92,3 % | 92,3 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>Le contexte de mise en œuvre de cette action est caractérisé par la persistance de l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences exprimés par le marché de l'emploi. Par ailleurs, une couverture numérique des emplois n'est pas assurée par l'offre de formation. À cet effet, une forte implication du secteur public-privé et de plateforme de concertation et d'échanges sur la formation professionnelle.</p> | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> • la mise en œuvre des résolutions issues du forum national sur l'apprentissage ; • la conception et l'opérationnalisation d'un mécanisme de suivi de l'insertion des sortants du système de formation professionnelle ; • le renforcement des partenariats avec le système productif et les organisations professionnelles pour faciliter l'insertion. • La poursuite de l'élaboration des référentiels de formation selon l'Approche par Compétences dans les secteurs en forte demande de formation et de compétences ; • la massification des effectifs en formation professionnelle par l'octroi de bourses de formation professionnelles nationales et internationales (Maroc, Algérie...) ; • le renforcement pédagogique des capacités des formateurs à l'utilisation des outils de l'Approche Par Compétences ; <p>45% sortants des Centres de Formation Professionnelle insérés</p> | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | L'analyse des fiches de suivi post formation renseignées par les apprenants en fin de formation permet de déduire une tendance favorable pour l'insertion des sortants du système de formation professionnelle à la faveur des stages en entreprises. La structuration du dispositif d'alternance pourrait faire évoluer la tendance. | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un Cadre National de Certification ; • La généralisation du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) à l'ensemble du système productif du Cameroun ; <p>La poursuite des réformes du cadre législatif et réglementaire de la formation professionnelle.</p> | | | | | | | |

Action 03 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Bien qu'aucun COSUP n'ait été créé, faute de budget, les crédits alloués à cette action ont permis :

- L'agrément d'un cabinet psychotechnique privé;
- Organisation par les COSUP de Yaoundé et de Douala des Zooms métiers dans les domaines de l'informatique, des banques et finances au cours desquels près de 5000 jeunes ont été reçus et orientés
- Organisation des Journées Portes Ouvertes de la Formation Professionnelle dans les structures publiques et privées de formation
- organisation de la journée pédagogique de la formation professionnelle et du carrefour des métiers et de la bourse de l'emploi

| | | | | | | | | |
|---|--|------------|---|------------|--------------|------------|--|---------|
| OBJECTIF | Améliorer l'accès à l'orientation professionnelle | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre des Structures d'Orientation Scolaire Universitaire et professionnelles créées et/ou agréées | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0 | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 2.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 4.0 | | | | | |
| Réalisation exercice (Résultat technique): | | 0 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 51 042 000 | 51 042 000 | 50 732 000 | 50 732 000 | 48 307 247 | 48 307 247 | 95,22 % | 95,22 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Le budget alloué à cette action a été orienté vers le fonctionnement et l'opérationnalisation des activités des COSUP existants (Yaoundé et Douala). La modicité des crédits n'a pas permis d'étendre le maillage des COSUP aux autres régions et de développer l'orientation professionnelle aussi, la méconnaissance par les promoteurs privés et les clients de la formation professionnelle du rôle éminemment important de l'orientation professionnelle dans le processus de formation et de reconversion professionnelle ; | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits) | les COSUP de Yaoundé et de Douala ont organisé des Zooms métiers dans les domaines de l'informatique, des banques et finances au cours desquels près de 5 000 jeunes ont été reçus et orientés. Des Journées Portes Ouvertes de la Formation Professionnelle ont été organisés dans les structures publiques et privées de formation. L'organisation le 07 octobre 2015 de la journée pédagogique de la formation professionnelle et du carrefour des métiers et de la bourse de l'emploi en fin novembre 2015. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <p>Bien qu'aucun COSUP n'ait été créé, faute de budget, les crédits alloués à cette action ont permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> · L'agrément d'un cabinet psychotechnique privé; · Organisation par les COSUP de Yaoundé et de Douala des Zooms métiers dans les domaines de l'informatique, des banques et finances au cours desquels près de 5000 jeunes ont été reçus et orientés · Organisation des Journées Portes Ouvertes de la Formation Professionnelle dans les structures publiques et privées de formation <p>organisation de la journée pédagogique de la formation professionnelle et du carrefour des métiers et de la bourse de l'emploi</p> | | | | | | | |

| | |
|-------------------|--|
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none">· Reformulation de l'indicateur en 2016 ;· réalisation des études techniques et architecturales des bâtiments en vue de la construction des nouveaux Centres d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (COSUP) dans 8 autres Régions ;· organisation des zooms-métiers, des ateliers sur les thématiques d'emplois, d'orientation et de formation professionnelles pour une meilleure orientation des jeunes par les COSUP de Douala et Yaoundé ;· octroi des bourses dans les structures de formations dignes en vue d'appuyer la formation professionnelle des jeunes camerounais ;· Renforcement des personnels en charge de l'orientation professionnelle ; Octroi de nouveaux agréments aux cabinets privés d'orientation professionnelle. |
|-------------------|--|

Action 04 AMELIORATION DE L'ACCES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

| | | | | | | | | |
|---|---|-------------|-------------------------------|-------------|--------------|-------------|---|---------|
| OBJECTIF | Améliorer l'accès à la formation professionnelle | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre d'apprenants boursiers | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 384% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 350.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 400.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 542 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 191 000 000 | 191 000 000 | 153 580 000 | 153 580 000 | 102 980 000 | 102 980 000 | 67,05 % | 67,05 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>La situation actuelle de l'économie nationale (niveau de vie très bas des populations) influence véritablement sur l'accès des jeunes à la formation professionnelle. L'Etat ne compte que sept centres publics de formations et des multitudes des SAR qui sont dans un état de délabrement avancé, non attractifs. Le programme de formation ne répond plus pour la majorité aux besoins des entreprises. Les bourses accordées aux jeunes sont insignifiantes par rapport à la demande. Les couts de formation dans les centres de formation privés sont très élevés.</p> | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | <ul style="list-style-type: none"> • 10 centres de formation professionnelle subventionnés ; • 542 bourses octroyées, soit 20 bourses marocaines, 18 bourses algériennes et 504 bourses nationales réparties dans 82 structures pour un montant de 105 millions de FCFA ; • l'élaboration d'un modèle économique des nouveaux centres de formation professionnelle d'excellence ; • l'agrément de 144 centres sur un total de 149 demandes enregistrées. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | <p>Cet indicateur a été modifiée en 2016 pour devenir Nombre des Structures d'Orientation Scolaire Universitaire et professionnelles créées ou agréées et fonctionnelles + Nombre de personnes orientées en 2017.</p> | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> • la poursuite d'octroi des bourses dans les structures de formations nationales et étrangères en vue d'appuyer la formation professionnelle des jeunes camerounais ; • la poursuite de subvention aux CFP privées agréées ; • l'agrément de nouveaux centres de formation professionnelle privés. | | | | | | | |

Action 05 AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La plupart des extraits produits dans le cadre de cette action sont en partie réalisées avec le budget alloué à l'action 5 du programme 452 ; du fait que les documents produits prennent en compte les informations sur le marché de l'emploi et celles relatives à la formation professionnelle.

| | | | | | | | | |
|---|---|--|------------------|-----------|--------------|-----------|--|---------|
| OBJECTIF | Rendre disponibles les informations sur la formation professionnelle | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | Nombre de publications statistiques sur la formation professionnelle disponibles | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25% | |
| | Unité de mesure | nb | | | | | | |
| | Année de référence: | 2013 | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 4.0 | | | | | | |
| | Année cible: | 2015 | | | | | | |
| | Valeur Cible | 8.0 | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 5 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 10 000 000 | 10 000 000 | 7 999 056 | 7 999 056 | 7 997 651 | 7 997 651 | 99,98 % | 99,98 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Insuffisance des informations sur la formation professionnelle. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> • 01 note de conjoncture • 03 cahiers de l'ONEFOP Annuaire statistique sur l'emploi et la formation professionnelle 2014 publié | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | La plupart des extraits produits dans le cadre de cette action sont en partie réalisées avec le budget alloué à l'action 5 du programme 452 ; du fait que les documents produits prennent en compte les informations sur le marché de l'emploi et celles relatives à la formation professionnelle. | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des actions sur la collecte de l'information sur la formation professionnelle ; • Poursuite de l'actualisation de la carte de formation professionnelle; • Production et diffusion de la carte de formation professionnelle en 2016 • Mise en place d'une plate-forme de coordination de l'ensemble de la formation professionnelle, • L'action a été fusionnée avec la 5^e action du programme 452. | | | | | | | |

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 454

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Responsable du programme

MONGLO Athanase
DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme support du MINEFOP vise l'amélioration de la coordination des services et la bonne mise en œuvre des programmes. Il respecte le cadre proposé conjointement par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances pour la présentation des programmes supports. Ainsi il regroupe les actions ayant un caractère transversal telle la coordination des services, les études stratégiques, la gestion budgétaire, la gestion des ressources humaines, l'amélioration du cadre de travail, le développement des Technologie de l'Information et de la Communication, l'audit et le contrôle, le conseil juridique, la communication et la gestion du courrier et des archives. Sa performance est mesurée sur la base du taux de réalisation des activités budgétisés. La stratégie pour y parvenir consiste à coordonner et suivre la mise en œuvre des activités, réaliser des études stratégiques et de planifications, gérer la préparation et le suivi de l'exécution du budget et des marchés publics, améliorer le cadre de travail, gérer les ressources humaines, poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les méthodes de travail, poursuivre le contrôle et l'audite des services, veiller au respect des lois et règlements, accroître la visibilité des activités du MINEFOP et s'assurer de la bonne gestion des ressources documentaires.

| | | |
|--------------------------|--|--|
| OBJECTIF | Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes | |
| Indicateur | Intitulé: | Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence: | 98.0 |
| | Année de référence: | 2013 |
| | Valeur Cible | 100.0 |
| | Année cible: | 2015 |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATIONS Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 05: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 07: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 08: CONSEIL JURIDIQUE Action 09: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 10: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES | |
| DOTATIONS INITIALES | AE 2 687 151 000 | CP 2 687 151 000 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | MONGLO Athanase, DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES | |

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 454 a été mis en œuvre dans un contexte d'une insuffisance des infrastructures et d'équipement. Depuis la création du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ce dernier n'a pas reçu des dotations budgétaires pouvant lui permettre de construire des bâtiments et d'équiper pour abriter ses services déconcentrés. Les services du MINEFOP fonctionnent pour la plus part au rabais, ce qui ne permet aux programmes opérationnels d'atteindre leur objectif respectif, notamment recenser véritablement le nombre d'emplois sur le terrain ou rendre attrayant les structures de formation professionnelle.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Le montant alloué à ce programme s'élevait à 2 690 millions. Ce montant a permis tant bien que mal le fonctionnement des structures et la réalisation des programmes opérationnels.

S'agissant de l'assainissement du fichier de personnel par le SIGIPES, Il ressort que le MINEFOP comptait en 2015 2 873 personnels dont 1167 femmes et 1706 hommes, soit 71,51% des effectifs sont en service dans les structures publiques de formation professionnelle (CPFPR et SAR/SM). La situation de ces personnels était mise à jour à 95% en prélude à la mise en place du SIGIPES II.

En matière d'amélioration du fonctionnement des services et des prestations offertes aux usagers, la première partie du manuel de procédures administratives a été élaborée, sous la forme d'un Guide de l'Usager, à l'effet de présenter tous les offres de services dont peuvent bénéficier les usagers du MINEFOP, ainsi que les modalités d'obtention desdits services. La première mouture du recueil des textes relevant du champ d'action du MINEFOP a été produite. Un procès a été gagné dans le cadre du suivi de la défense des intérêts du MINEFOP en justice et auprès des tiers et deux procédures en recouvrement des indemnités dues lancées.

S'agissant de la Promotion des Droits de l'Homme, plusieurs plaidoyers en direction des Organisations Internationales (Union Africaine, ONU, BIT) présentant les acquis du MINEFOP dans son champ d'action ont été initiés.

Dans le cadre de la Gouvernance, La Cellule de Lutte contre la Corruption (CLCC), en marge du traitement des cas de dénonciation dont elle a été saisie pour des pratiques, faits ou actes de corruption au sein du MINEFOP, a poursuivi la mise en œuvre de la 3ème IRR portant sur l'accroissement du taux de délivrance automatique des titres de qualification professionnelle et l'amélioration du système d'organisation des examens et concours, à l'effet de faire l'inventaire de tous les centres d'examens nationaux et supervisés existants sur le territoire national, examiner le processus d'organisation des examens et concours, rechercher les causes de la non existence d'un mécanisme de délivrance automatique des titres de qualification professionnelle et faire des propositions pertinentes, en vue de revoir le dispositif juridique et institutionnel en vigueur en la matière pour plus de performance et de crédibilité. Une Brigade mixte créée à cet effet, a effectué des missions de contrôle et de vérification du processus d'organisation des examens et concours dans certains centres d'examens relevant des Régions

du Centre, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest. En outre, un plaidoyer du MINEFOP en faveur de la prise en compte de la dimension emploi et formation professionnelle dans le Plan d'Urgence a été élaboré.

Dans le domaine de l'évaluation des performances des services et structures de rattachement, l'Inspection Générale des Services a effectué sept descentes dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Sud, du Littoral et du Sud-ouest. Elle devra élaborer des tableaux de bord permettant de mesurer les performances des services centraux et déconcentrés.

Dans le cadre du suivi de la défense des intérêts du MINEFOP en justice et auprès des tiers, un procès a été gagné et deux procédures en recouvrements des indemnités dues lancées.

S'agissant de l'information des usagers, la plupart des évènements du Ministère ont été couverts par les médias. Certains supports de communication, à l'instar du Bulletin MINEFOP News, ont été édités et diffusés. Cependant, l'insuffisance de moyens n'a pas permis d'animer régulièrement l'émission CRTV Radio « S.O.S Emploi ».

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des programmes opérationnels, l'on peut mentionner l'élaboration de l'audit des performances des services, les missions de contrôles physico-financières des investissements, le suivi-évaluation de la feuille de route et du plan d'actions du MINEFOP.

D'une manière globale, la performance de la mise en œuvre du programme a été très bonne. Les activités programmées dans les différents documents de planification ont été la base du choix des activités budgétisés. Celle-ci, respectant les critères de maturité, ont été exécuté pour la grande majorité d'entre elles. Seules des problèmes indépendants des acteurs du processus d'exécution n'ont pas pu être exécuté physiquement. Il s'agit principalement du cas de prestataire défaillant, n'ayant pas mener à terme ses prestations.

| | | |
|--|---|-------------------------|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 100% | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | 100 | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE 1 738 044 038 | CP 1 738 044 038 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE 949 106 962 | Ecart CP 949 106 962 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE 1 738 044 038 | CP 1 712 600 000 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 100 % | 98,54 % |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES | Le résultat obtenu est dû principalement à la maîtrise des outils de planification, de maturation et d'exécution des activités programmées par les différents acteurs de la performance, notamment les responsables des programmes. | |

PERSPECTIVES
2016

Pour une bonne mise en œuvre des programmes opérationnels, l'accent sera mis sur :

- le renforcement des capacités des ressources humaines, l'assainissement des fichiers solde et personnel, l'amélioration du cadre et conditions de travail du personnel;
- L'amélioration du cadre de travail pour un meilleur rendement à travers la construction et l'entretien des infrastructures dans les services centraux et déconcentrés ;
- la consolidation du processus de planification, de programmation, de préparation et de suivi de l'exécution du budget à travers notamment un renforcement des capacités du personnel de la chaîne PPBS pour assurer une production efficace des documents (PAP, CDMT, PPA, RAP) de préparation du budget ;
- La poursuite de l'implémentation du dispositif axé sur la performance en instaurant le dialogue de gestion et la désignation formelle des responsables d'action ;
- l'amélioration de la gestion financière et budgétaire ;
- la modernisation de la gestion des ressources humaines, le développement des TIC et le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur informatique, l'amélioration du conseil juridique, de la communication et de la gestion documentaire ;
- la mise en œuvre des actions de coordination des activités, à travers l'évaluation systématique des performances des services, le suivi de la feuille de route, l'élaboration du manuel de procédures administratives, la mise en place et la diffusion des normes et procédures de services, l'amélioration de la gestion du courrier, de l'accueil des usagers et l'amélioration des délais de traitement des dossiers à travers l'opérationnalisation du portail pour le suivi des dossiers en ligne.
- La redynamisation du système de collecte des données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle grâce à la dotation en moyens de locomotion et d'outils techniques modernes ;
- L'amélioration de l'information en direction des cibles du MINEFOP à travers la mise en œuvre d'un plan de communication adéquat et la promotion du bilinguisme ;

l'intensification des activités normatives et de défense des intérêts de l'Etat en justice, ainsi que les activités de lutte contre la corruption et le VIH-SIDA au sein des services à travers la Cellule de Lutte contre la Corruption (CLCC) et le Comité Genre.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

La performance détaillée du programme 454 est la suivante:

- **l'action 01:** Coordination et suivi des activités, a obtenu un taux de réalisation de 700% compte tenu du taux élevé de mise en place du dispositif de pilotage sur la performance par rapport à la cible initialement prévue.
- **l'action 02:** Etudes stratégiques et planification, a obtenu un taux de réalisation de 100% compte tenu de l'effectivité du nombre de documents de planification et de programmations produits.
- **l'action 03:** Gestion financière et budgétaire, a obtenu un taux de réalisation de 200% compte tenu du nombre de documents budgétaires et financier qui s'est accru indépendamment de la cible prévue.
- **l'action 04:** Amélioration du cadre de travail, a obtenu un taux de réalisation de 150% compte tenu de la proportion élevée du personnel disposant d'un poste de travail fixe obtenu par rapport à la cible prévue.
- **l'action 05:** Développement des ressources humaines, a obtenu un taux de réalisation de 200% par rapport au taux élevé de mise en œuvre du cadre organique par rapport à la cible prévue.
- **l'action 06:** Développement des TIC, a obtenu un taux de réalisation de 133.33% compte tenu du taux élevé de mise en œuvre du schéma directeur par rapport à la cible prévue.
- **l'action 07:** Contrôle et audit interne, a obtenu un taux de réalisation de 100% compte tenu de l'effectivité d'obtention du nombre de rapport de mission prévu.
- **l'action 08:** Conseil Juridique, a obtenu un taux de réalisation de 2500% du à la forte proportion de projets de textes élaboré dans les délais par rapport à celle initialement prévue dans la cible
- **l'action 09:** Communication publique, a obtenu un taux de réalisation de 42,8% par rapport au faible nombre d'activités ayant fait l'objet de couverture médiatique.
- **l'action 10:** Gestion des ressources documentaires, a obtenu un taux de réalisation de 100% par rapport à l'effectivité d'obtention de la proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel réalisé.

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES

| | | | |
|------------|--|--|---|
| OBJECTIF | Assurer le bon fonctionnement des structures | | |
| Indicateur | Intitulé: | Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance | |
| | Unité de mesure | % | |
| | Année de référence: | 2013 | |
| | Valeur de référence: | 83.0 | |
| | Année cible: | 2015 | |
| | Valeur Cible | 84.0 | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 90% | |
| | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 700% |

| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
|---|---|-------------|------------------|-------------|--------------|-------------|--------------------------------|---------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 803 000 000 | 803 000 000 | 369 762 138 | 369 762 138 | 368 879 929 | 368 879 929 | 99,76 % | 99,76 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>L'action s'est réalisée dans un contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la tenue régulière des réunions de coordination hebdomadaire au niveau central ; - de l'organisation des sectoriels trimestriels au niveau régional ; <p>du changement des responsables à la tête de certaines structures, parmi lesquelles le Secrétaire Général</p> | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Coordination des services centraux ; · Coordination des services déconcentrés ; · Elaboration des instruments de suivi évaluation ; · Elaboration du manuel de procédure ; · Elaboration du plan d'action ; · Rapports d'activités, trimestriels, semestriels et annuels; · Elaboration de la feuille de route ; · Suivi de l'évaluation de la feuille de route ; <p>Inventaire mensuel des activités.</p> | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <p>Divers rapports de coordination ou d'évaluation disponibles</p> <p>Guide des usagers élaboré et validé</p> | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <p>Améliorer la coordination des services</p> <p>Mettre en place un système d'information statistique</p> | | | | | | | |

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATIONS

Appropriation de la méthodologie d'élaboration des instruments de planifications stratégique.

| | | | | | | | | |
|---|---|------------|---|------------|--------------|------------|---|-------|
| OBJECTIF | Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Documents de planification et de programmation produits | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 2.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 3.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 3 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 48 000 000 | 48 000 000 | 49 199 979 | 49 199 979 | 47 999 979 | 47 999 979 | 100 % | 100 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Mise en œuvre des objectifs stratégique du DSCE en matière d'emploi et de la formation professionnelle | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Revue et actualisation des programmes 2016-2018 ; · Rapport de programmation (CDMT et maturation des projets) 2016-2018 ; Rapport d'actualisation de la liste des indicateurs des programmes et des actions et leur méthode de calcul. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | Appropriation de la méthodologie d'élaboration des instruments de planifications stratégique. | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | Améliorer la qualité du contenu des documents produits. | | | | | | | |

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Désignation des responsables d'actions et des contrôleurs de gestion, ce qui a permis l'amélioration de la qualité de la préparation du budget ainsi que sa mise en œuvre.

Appropriation des outils d'élaboration et d'exécution du budget programme par les différents acteurs de la chaîne budgétaire (PPBS).

Rapport d'Evaluation de la Chaîne des Résultats instauré par le MINEPAT.

Rapport Annuel de Performance instauré par le MINFI.

| | | | | | | | | |
|---|---|-------------|--|-------------|--------------|-------------|---|----|
| OBJECTIF | Assurer la bonne exécution financière des programmes | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Documents budgétaire et financier produits | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 200% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 2.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 2.0 | | | | | |
| Réalisation exercice (Résultat technique): | | 3 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 196 000 000 | 196 000 000 | 173 194 351 | 173 194 351 | 172 988 432 | 172 988 432 | 99,88 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>Poursuite de l'appropriation par les acteurs de la dépense du processus l'élaboration, d'exécution et du suivi-évaluation du Budget Programme à travers la participation aux séminaires organisés à cet effet.</p> <p>La mise en place et le fonctionnement effectif des comités de suivi de l'exécution du budget</p> <p>Les missions de contrôle et de suivi de l'exécution du budget auprès des services déconcentrés et des CTD</p> | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Projet de Performance des Administrations (PPA) 2016 · Rapport Annuel de Performance (RAP) 2014 · Évaluation de la chaîne de résultats ministériel 2014 <p>Élaboration et attribution de l'intégralité des marchés publics programmés dans les services centraux</p> | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <p>Désignation des responsables d'actions et des contrôleurs de gestion, ce qui a permis l'amélioration de la qualité de la préparation du budget ainsi que sa mise en œuvre.</p> <p>Appropriation des outils d'élaboration et d'exécution du budget programme par les différents acteurs de la chaîne budgétaire (PPBS).</p> <p>Rapport d'Evaluation de la Chaîne des Résultats instauré par le MINEPAT.</p> <p>Rapport Annuel de Performance instauré par le MINFI.</p> | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <p>Instauration du dialogue de gestion par l'élaboration de la charte ministérielle de gestion et les protocoles de gestion de chacun des programmes.</p> <p>Améliorer la qualité du contenu des documents ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Chaîne de résultats ministériels · Rapport Annuel de Performance (RAP) · Revue des programmes et Actions · Cadre de Dépenses à Moyen terme (CDMT) · Projet de Performance des Administrations (PPA) <p>Cette cible a été mal fixée et ne traduit aucune performance réelle. En réalité, le nombre de document ne traduit pas la performance ; Il faut un meilleur indicateur.</p> | | | | | | | |

Action 04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Les acquisitions de mobiliers et du matériel informatique dans les services déconcentrés ont permis de satisfaire les besoins un peu plus que ce qui avait été initialement prévu.

| | | | | | | | | |
|---|--|--|------------------|-------------|--------------|-------------|---|----|
| OBJECTIF | Doter les structures des infrastructures et équipements adéquats | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 150% | |
| | Unité de mesure | % | | | | | | |
| | Année de référence: | 2013 | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 85.0 | | | | | | |
| | Année cible: | 2015 | | | | | | |
| | Valeur Cible | 86.0 | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 86,5 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 766 901 000 | 766 901 000 | 741 515 885 | 741 515 885 | 718 385 041 | 718 385 041 | 96,88 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Insuffisance des infrastructures et d'équipement. En effet, le MINEFOP depuis sa création n'a pas encore obtenu les dotations budgétaires pouvant lui permettre de construire et d'équipé ses services déconcentrés. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | <ul style="list-style-type: none"> · Construction des Délégations Régionales du Sud-ouest et du Nord-Ouest ; · Construction des Délégation Département du Manyu et du Mayo-Rey ; · Acquisition de 05 véhicules pour les services centraux ; · Acquisition du mobilier de bureau pour les services centraux et déconcentrés ; Acquisition du matériel informatique pour les services déconcentrés. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | La méthode de calcul de l'indicateur de cette action a été modifiée en 2016 pour devenir « proportion d'infrastructure construite » au lieu de « proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe » Les acquisitions de mobiliers et du matériel informatique dans les services déconcentrés ont permis de satisfaire les besoins un peu plus que ce qui avait été initialement prévu. | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des plans de masse et architecturaux des structures de formation - Inventaire du patrimoine ; - Poursuite des constructions des DREFOP et DDEFOP ; - Construction des clôtures des DREFOP et DDEFOP ; - Poursuite de l'équipement des services centraux et déconcentrés en mobilier et matériel informatique ; Sécurisation du patrimoine et sites abritant les services du MINEFOP. | | | | | | | |

Action 05 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Capacités des personnels renforcées
- Maitrise de l'effectif du personnel et de la solde
- Promotion de l'approche genre

Prévention et lutte contre les maladies endémiques (VIH/SIDA, Paludisme, etc)

| | | | | | | | | |
|---|---|-------------|--|-------------|--------------|-------------|---|----|
| OBJECTIF | Accroître qualitativement les ressources humaines | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Taux de mise en œuvre du cadre organique | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 200% | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 85.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 86.0 | | | | | |
| Réalisation exercice (Résultat technique): | | 87% | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 687 500 000 | 687 500 000 | 251 513 860 | 251 513 860 | 251 492 494 | 251 492 494 | 99,99 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> · Harmonisation des données solde et personnel, en prélude au passage au SIGIPES II. Mise à jour permanent du personnel (environ 2.700 personnels au MINEFOP) | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Manuel de procédure de GRH et du guide de l'utilisateur édité ; · Carrières des personnels mis à jour ; · Affectations (frais de relève) prises en charge ; · Fichier solde du personnel assaini ; Renforcement des capacités des RH | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Capacités des personnels renforcées · Maitrise de l'effectif du personnel et de la solde · Promotion de l'approche genre Prévention et lutte contre les maladies endémiques (VIH/SIDA, Paludisme, etc) | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> · Reformulation de l'indicateur ; · Renforcement adéquat des capacités du personnel ; · Maitrise du personnel et de la masse salariale ; · Promotion de l'approche genre Prévention et lutte contre les maladies endémiques (VIH/SIDA, Paludisme, etc) | | | | | | | |

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

| | | | | | | | | |
|---|--|------------|---|------------|--------------|------------|---|----|
| OBJECTIF | Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Taux de mise en œuvre du schéma directeur | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 133,3% | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 0.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 30.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 40% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 29 000 000 | 29 000 000 | 21 960 350 | 21 960 350 | 21 855 341 | 21 855 341 | 99,52 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Mise en œuvre du schéma directeur élaboré en 2014. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Acquisition des logiciels spécifiques (logiciel de sécurisation du système informatique, logiciel de dessin assisté par ordinateur, logiciel de calcul des structures en génie civil, logiciel de calcul automatique des états des sommes dues); · Mise à jour du site web ; Stratégie des TIC actualisée | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <ul style="list-style-type: none"> - Abonnement et consommation de téléphone et Internet - Extension de l'Intranet dans certaines structures déconcentrées Mise à jour permanente du site web | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> · Poursuite de l'extension de l'intranet du site web dans les DREFOP et les DDEFOP ; · Mise à jour permanente du site web ; Acquisition des applications spécifiques aux services techniques. | | | | | | | |

Action 07 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

- Missions de suivi évaluation des performances des services centraux et déconcentrés ;
- Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption à travers les contrôles, les audits et les Initiatives à résultats rapides (IRR)

| | | | | | | | | |
|---|---|------------|-------------------------------|------------|--------------|------------|---|----|
| OBJECTIF | Améliorer le fonctionnement et la performance des services | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre de rapports de mission | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 5.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 7.0 | | | | | |
| Réalisation exercice (Résultat technique): | | 7 | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 33 750 000 | 33 750 000 | 26 195 081 | 26 195 081 | 26 195 081 | 26 195 081 | 100 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Renforcement du contrôle et de l'audit des structures administratives ; | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | <ul style="list-style-type: none"> · Un rapport de mission d'évaluation des performances et fonctionnement des services centraux et déconcentrés et organismes sous-tutelle dans six régions (Adamaoua, Centre, Extrême-Nord, Littoral, Nord et Sud) ; · Un rapport de mission d'appui technique à la sectorielle départementale de la formation professionnelle du NDE à BANGANGTÉ ; 05 rapports de missions de la brigade mixte dans le cadre de la mise en œuvre de la 3ème IRR dans les centres privés de formation professionnelle dans 05 régions (Centre, Extrême-Nord, Littoral, Nord-Ouest et Ouest). | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | <ul style="list-style-type: none"> · Missions de suivi évaluation des performances des services centraux et déconcentrés ; Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption à travers les contrôles, les audits et les Initiatives à résultats rapides (IRR) | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> · Suivi évaluation des performances des services ; · Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption ; Suivi du programme de transfert des compétences et des ressources aux CTD | | | | | | | |

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

- Les ressources utilisées ont permis entre autres à :
- L'édition du recueil des textes juridiques;
- Elaboration et suivi du projet de loi d'orientation de la formation professionnelle ainsi que les textes d'application ;
- Elaboration et validation du Guide de l'utilisateur du MPA ;
- Suivi de 04 procès gagnés en faveur du MINEFOP en justice avec paiements des indemnités dues ;
- Elaboration et suivi de 04 accords de cadre de collaboration et conventions signés ;
- Mise en place d'un dispositif ministériel de suivi du Plan d'Action National de Promotion des Droits de l'Homme ;
- Élaboration et suivi du projet de loi portant ratification de la convention N°142 relative à la valorisation des ressources humaines

Cet indicateur semble aussi avoir été sous-estimé parlant de la cible en 2015.

| | | | | | | | | |
|--|--|------------|--|------------|--------------|------------|--|-------|
| OBJECTIF | Veiller au respect des droits et règlements | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Proportion de projets de textes élaborés dans les délais | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 2500% | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 75.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 76.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 100% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 23 000 000 | 23 000 000 | 19 779 999 | 19 779 999 | 19 799 996 | 19 799 996 | 100 % | 100 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <p>Crée en 2006, le MINEFOP a hérité des instruments juridiques qui étaient en vigueur au MINTSS et au MINESEC pour accomplir ses missions régaliennes à savoir l'emploi et la formation professionnelle. Cette situation posait de réelles difficultés auprès des usagers en ce qui concerne la détermination des domaines de compétences.</p> <p>C'est fort de cela que le MINEFOP a lancé l'élaboration des textes juridiques spécifiques, du Manuel de Procédure Administratives dont la première partie qui est le Guide de l'Usager est déjà disponible, l'élaboration et la production d'un recueil des textes, ainsi que le renforcement des moyens budgétaires alloués à la défense des intérêts du MINEFOP en justice et auprès des tiers.</p> | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> · Édition du recueil des textes juridiques élaboré ; · Projet de loi d'orientation de la formation professionnelle élaborée ainsi que les textes d'application ; · Guide de l'utilisateur du MPA élaboré. ; · 04 procès gagnés en faveur du MINEFOP avec paiements des indemnités dues ; · 04 accords de cadre de collaboration et conventions signés ; · Mise en place d'un dispositif ministériel de suivi du Plan d'Action National de Promotion des Droits de l'Homme ; <p>Élaboration et transmission à la hiérarchie pour appréciation du projet de loi portant ratification de la convention N°142 relative à la valorisation des ressources humaines.</p> | | | | | | | |

| | |
|--|---|
| <p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p> | <ul style="list-style-type: none"> · Les ressources utilisées ont permis entre autres à : · L'édition du recueil des textes juridiques; · Elaboration et suivi du projet de loi d'orientation de la formation professionnelle ainsi que les textes d'application ; · Elaboration et validation du Guide de l'usager du MPA ; · Suivi de 04 procès gagnés en faveur du MINEFOP en justice avec paiements des indemnités dues ; · Elaboration et suivi de 04 accords de cadre de collaboration et conventions signés ; · Mise en place d'un dispositif ministériel de suivi du Plan d'Action National de Promotion des Droits de l'Homme ; · Élaboration et suivi du projet de loi portant ratification de la convention N°142 relative à la valorisation des ressources humaines. <p>Cet indicateur semble aussi avoir été sous-estimé parlant de la cible en 2015</p> |
| <p>Perspectives 2016</p> | <ul style="list-style-type: none"> · Défense des intérêts du MINEFOP en justice ; · Ratifications de conventions ; · Suivi du dispositif ministériel de suivi du Plan d'Action National de Promotion des Droits de l'Homme ; <p>suivi du projet de loi portant ratification de la convention N°142 relative à la valorisation des ressources humaines.</p> |

Action 09 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

| | | | | | | | | |
|---|--|------------|---|------------|--------------|------------|--|----|
| OBJECTIF | Accroître la visibilité des actions menées | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 42,8% | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 153.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 160.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 150 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 72 000 000 | 72 000 000 | 60 722 429 | 60 722 429 | 60 620 327 | 60 620 327 | 99,83 % | |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Au regard de l'importance des missions assignées au MINEFOP, il était urgent de réfléchir sur l'élaboration d'un plan de mise en oeuvre de la stratégie de communication qui consiste à collecter, analyser, diffuser toutes les informations sur les actions du MINEFOP; afin de promouvoir de manière permanente son image de marque. Aussi, mettre l'accent sur la promotion du bilinguisme au sein du MINEFOP. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> • 752 pages des documents et textes traduits et révisés ; • 52 émissions SOS EMPLOI diffusées ; • 02 éditions du MINEFOP news produites ; 150 évènements couverts médiatiquement. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <ul style="list-style-type: none"> • Traduction de 752 pages des documents et textes; • Diffusion de 52 émissions SOS EMPLOI ; • éditions de 02 MINEFOP news ; couvertures médiatiques de 150 évènements | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | En 2016, la méthode de calcul concerne uniquement les activités au sens du budget programme, ayant fait l'objet d'une couverture médiatique. Toutefois, les activités ci-après prévues : Promotion du bilinguisme ; Poursuite de l'animation de l'émission radio SOS emploi ; Elaboration et production du journal MINEFOP NEWS ; Couverture médiatique des activités du MINEFOP | | | | | | | |

Action 10 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Une volonté manifeste du personnel en service à la sous-direction
- Traitement effectif des archives reçus des différentes directions et autre inspections

| | | | | | | | | |
|---|---|------------|---|------------|--------------|------------|---|-------|
| OBJECTIF | Améliorer la gestion des ressources documentaires | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100% | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2013 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 1.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2015 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 20.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 20% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 28 000 000 | 28 000 000 | 24 199 966 | 24 199 966 | 24 199 966 | 24 199 966 | 100 % | 100 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un système de classement opérationnel - Table de bureau pour les chefs de services avec fauteuil Table de bureau pour les chefs de bureau | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits) | <ul style="list-style-type: none"> - Achat des armoires métalliques de rangements - Achat des boîtes d'archives Achat des ficelles d'attaches | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits) | <ul style="list-style-type: none"> - Une volonté manifeste du personnel en service à la sous-direction Traitement effectif des archives reçus des différentes directions et autre inspections | | | | | | | |
| Perspectives 2016 | <ul style="list-style-type: none"> · Archivage électronique du fichier du personnel ; · Gestion documentaire et des archives ; · Gestion de l'accueil et du courrier ; Affranchissement du courrier | | | | | | | |

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

De manière générale, la mise en œuvre des programmes a permis au MINEFOP d'atteindre son objectif stratégique et ceux du DSCE. Il y a lieu de signaler que les objectifs du DSCE sont repris dans les actions du MINEFOP.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Il est difficile de renseigner certains indicateurs du fait de la confusion entre l'indicateur du programme et ou de l'action. D'autre part, l'indicateur ne concerne qu'une partie des activités de l'action.

Au regard de des difficultés rencontrées dans le renseignement des éléments de performance et du contexte stratégique, il est pressenti que les indicateurs de certaines actions soient révisés. Aussi, certaines actions méritent d'être révisées, notamment celles du programme 452 en vue d'obtenir une cohérence entre ces actions et les objectifs stratégiques du DSCE. On note par ailleurs une confusion entre les indicateurs du programme 453 et de la première action du même programme. L'intitulé de cette action ou de l'indicateur nécessite une révision. A cet effet, le MINEFOP envisage l'instauration d'un dialogue de gestion par chaque Responsable de programme en vue de faciliter l'évaluation du Programme.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Pour améliorer la performance globale du MINEFOP, il faut passer en revue les actions et leurs indicateurs pour s'assurer de la cohérence avec les objectifs du DSCE et avec les autres programmes et actions. Le MINEFOP envisage de refaire le cadre logique des Programmes pour un meilleur encrage des actions et des activités avec la Stratégie Emploi du DSCE.